

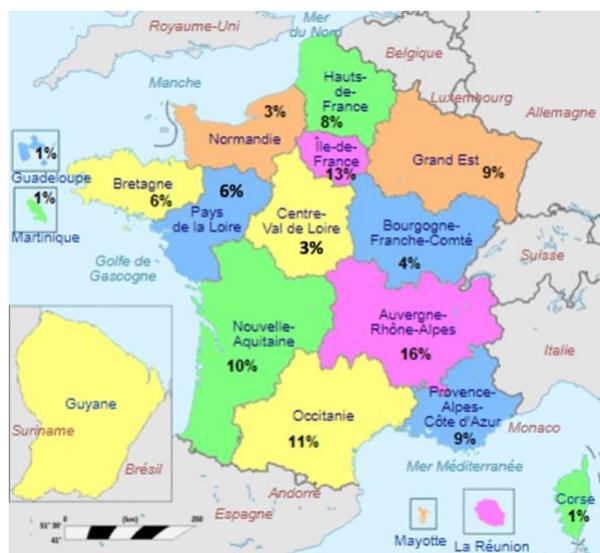
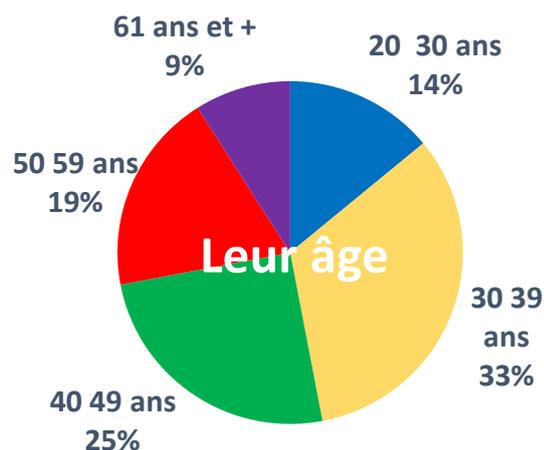
# LES MK PENDANT LA CRISE DU COVID19

## MERCI !

Plus de 10 800 de kinésithérapeutes ont répondu à cette enquête.

Les réponses nous permettront de leur apporter l'aide la plus adaptée pour la reprise de leurs activités.

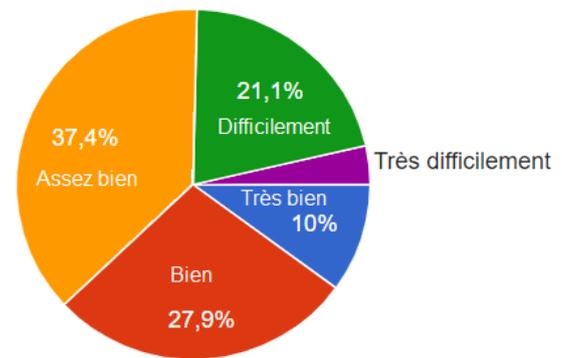
A l'image des MK libéraux français, il y a eu 55% de femmes et 46 % d'hommes à répondre.



# L'ETAT DE SANTE DES KINESITHERAPEUTES

La proportion de cas confirmés de COVID 19 chez les MK est très largement supérieure à la moyenne nationale.

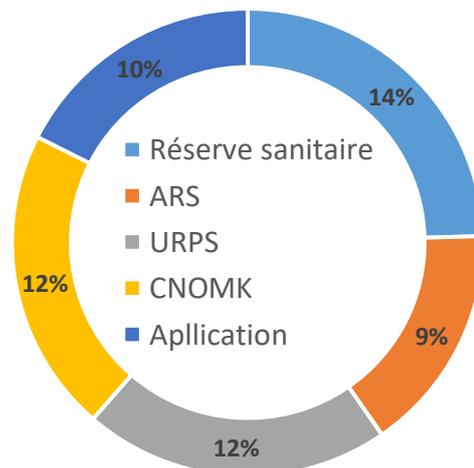
3 sur 4 ont plutôt bien ou assez bien vécu le confinement  
1 sur 4 l'a vécu difficilement ou très difficilement...



Près de la moitié des kinésithérapeutes interrogés a eu la sensation d'être inutile.

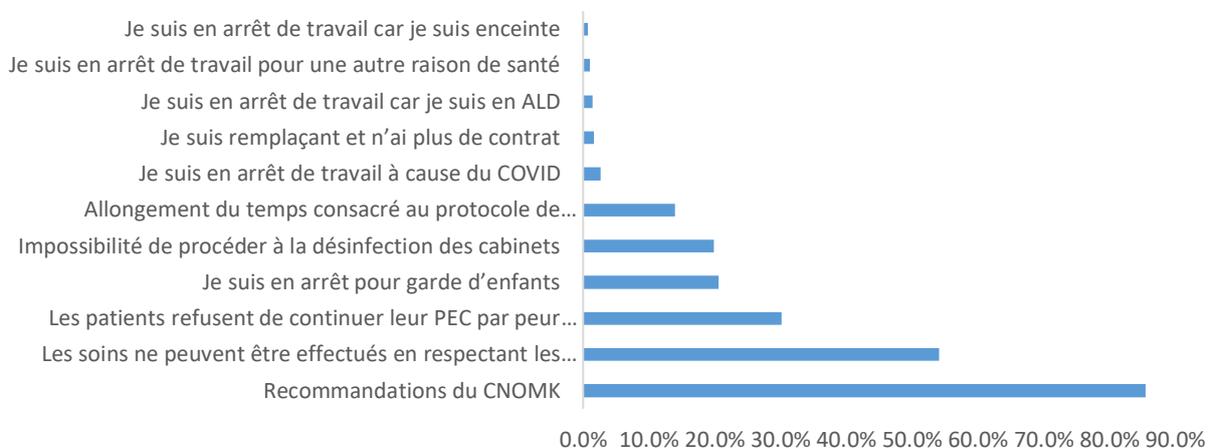


Et pourtant **80%** se mobiliseraient dans l'urgence pour répondre à des demandes de soins dans le cadre du confinement.

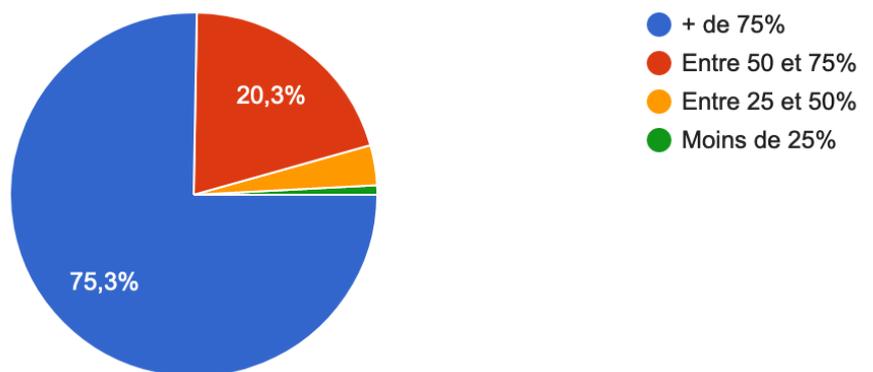


# L'ACTIVITE PENDANT LA CRISE

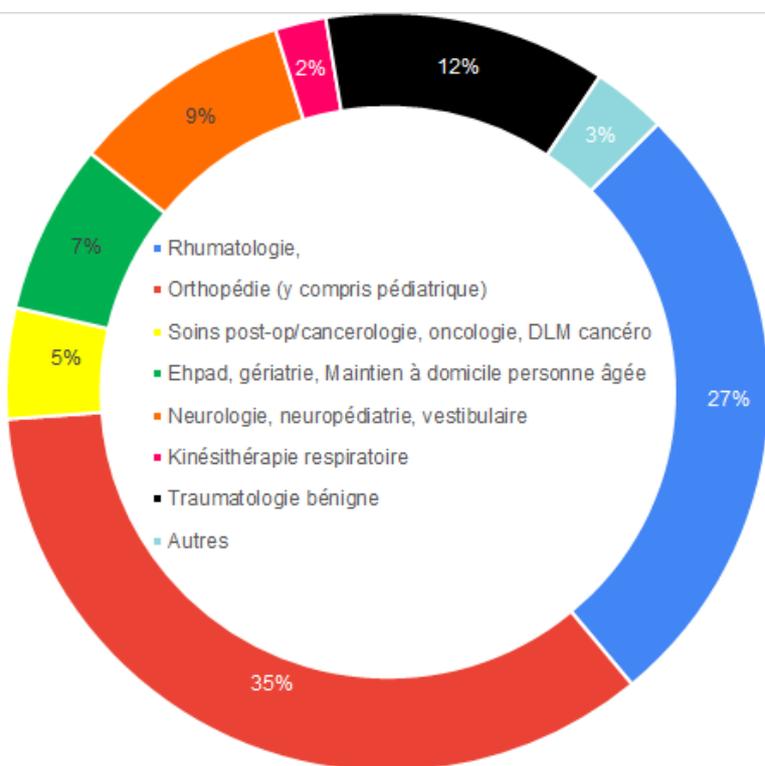
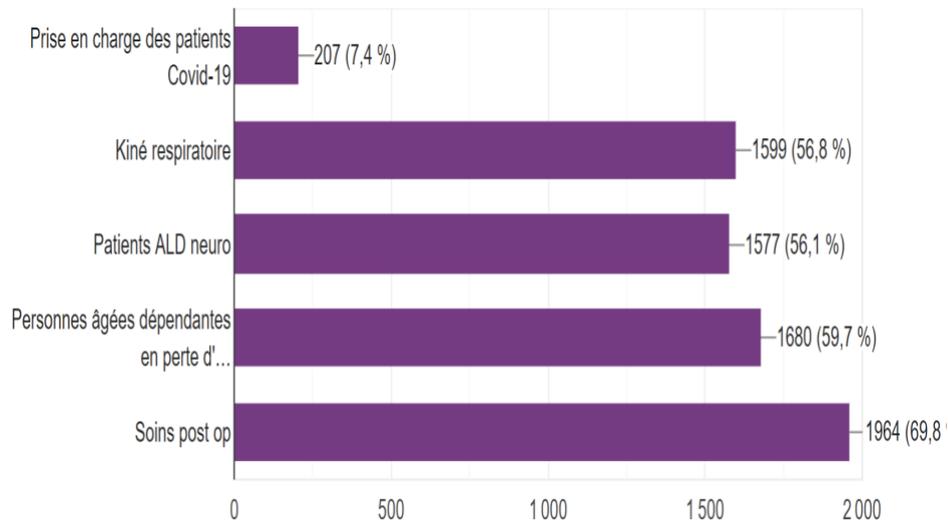
**70%** des kinésithérapeutes interrogés ont complètement arrêté leur activité.



Pour les  $\frac{3}{4}$  des 30% restants, ils déclarent une baisse d'activité de 75% en ne voyant plus que 1 à 5 patient(s) par jour.



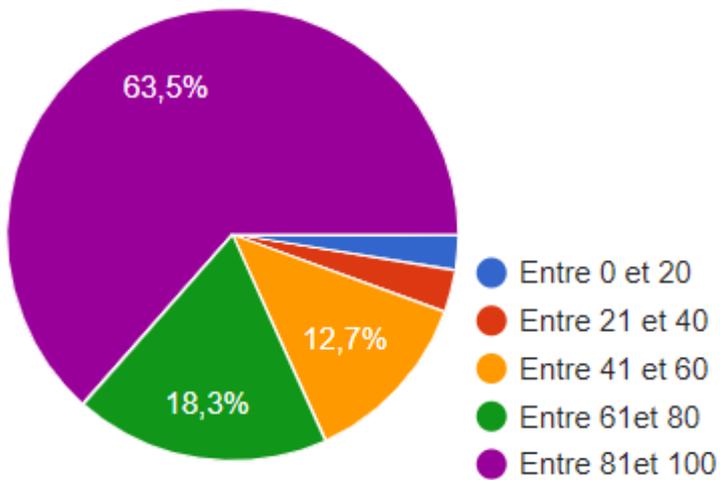
Les 30% qui ont maintenu une activité, l'ont fait pour assurer à 90% des soins vitaux.



10% pour assurer les soins non-vitaux.

Les patients ont été majoritairement pris en soin à domicile.

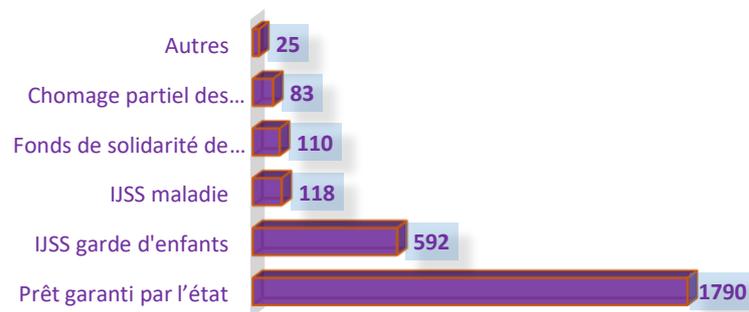
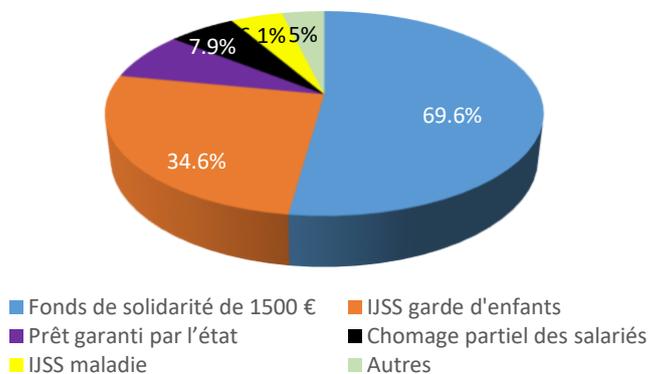
# LA SITUATION ECONOMIQUE

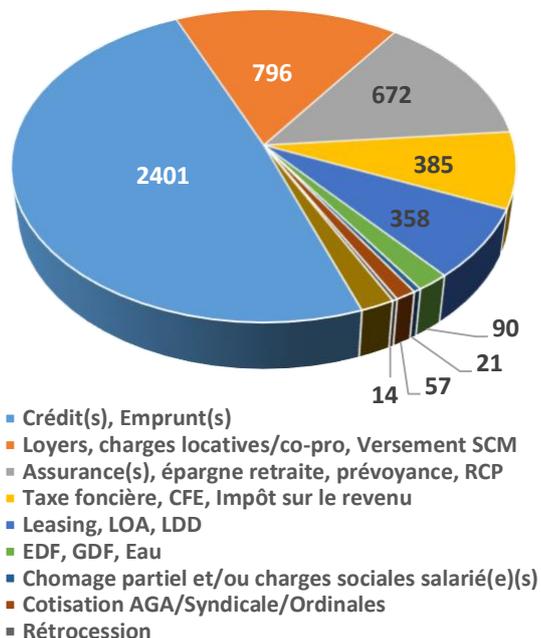


Près de 2/3 des personnes interrogées a perdu plus de 80 % de CA (80 % a perdu plus de 60%).

Moins de 60% des kinésithérapeutes interrogés ont demandé une aide « COVID19 » ; très peu ont cumulé les aides.

Parmi ces demandes, 10% ont essuyé un refus et 50% n'avaient toujours rien perçu au moment de l'enquête.





60% des kinésithérapeutes interrogés ont demandé et ont bénéficié d'un report de charges autres que l'URSSAF et la CARPIMKO avec près de 5000 demandes de reports acceptées.

3 kinésithérapeutes interrogés sur 4 estiment que leurs cabinets seront en péril au moment du paiement des charges reportées.

84% pensent que les pouvoirs publics n'ont pas pris la mesure des difficultés économiques des cabinets.

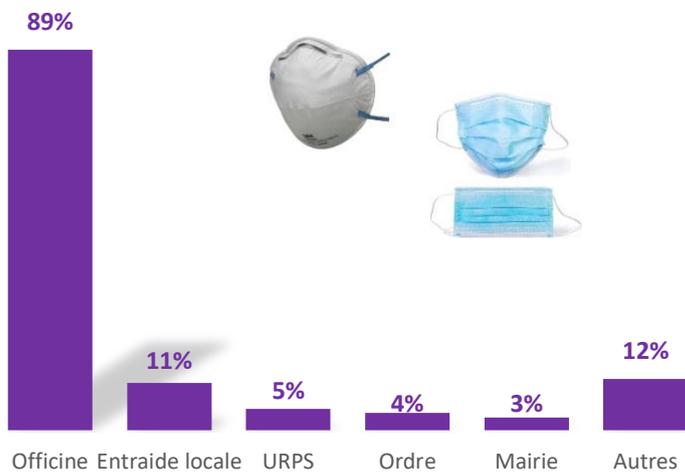
**L'absence de décision de fermeture administrative des cabinets a été un obstacle à l'attribution d'aides pour plus de la moitié des personnes interrogées.**

# LES CONDITIONS D'ACTIVITÉ

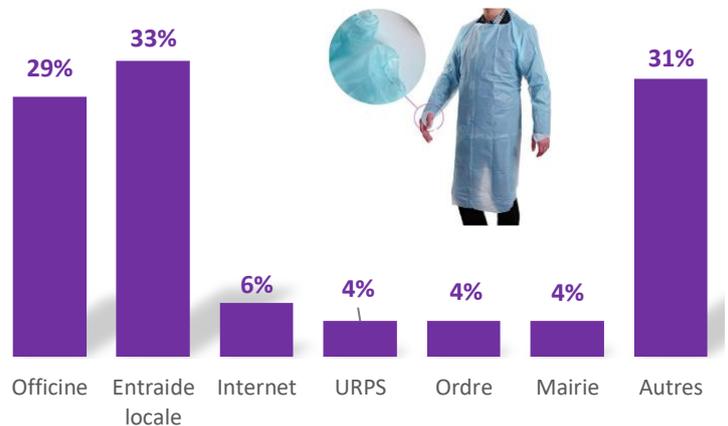
Moins de 20% des kinésithérapeutes interrogés n'a pas réussi à se procurer des masques, et 60% a rencontré des difficultés.

Moins de 2 sur 10 ont réussi à se procurer d'autres protections (surblouses, charlottes, gants, surchaussures, ...)

Masques : plusieurs sources d'approvisionnement

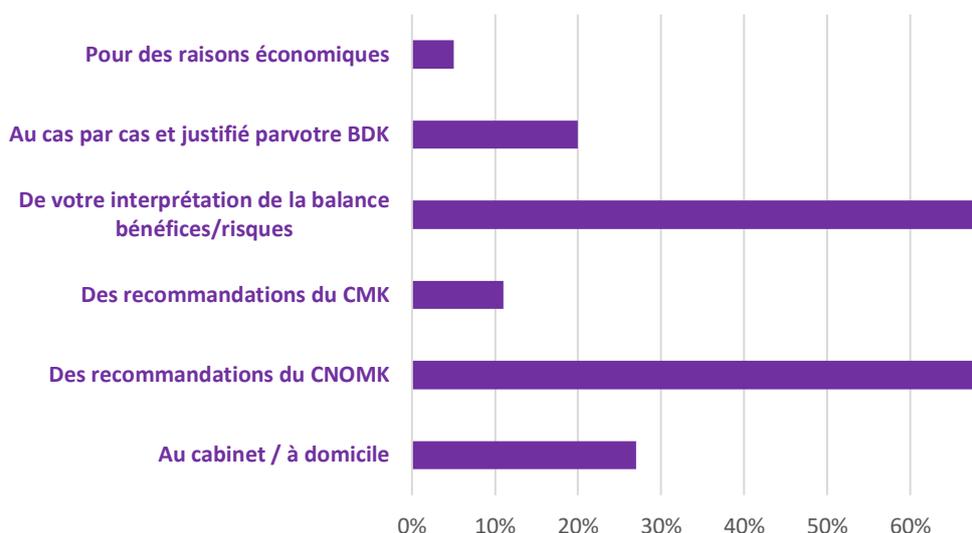


Autres équipements : plusieurs sources d'approvisionnement

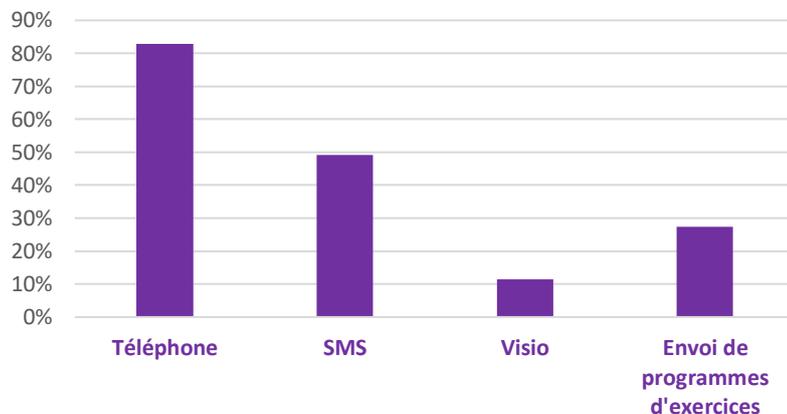


## Le manque de ces différents équipements a obligé 60% des kinésithérapeutes interrogés à prioriser les prises en soins.

Les autres raisons sont multifactorielles.



Près de 90 % des kinésithérapeutes interrogés ont gardé contact avec leurs patients par le biais de différents outils.



Un tiers des kinésithérapeutes interrogés est contre le télésoin et 60 % d'entre eux trouvent sa mise en place difficile.

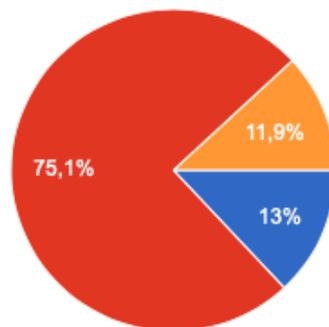
Cela souligne la nécessité d'expliquer ce qu'est le télésoin, car en gardant le contact à 90% avec leurs patients, ils ont pourtant pratiqué du télésoin.

# LA REPRISE AU CABINET

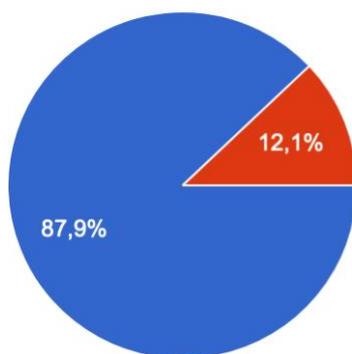
A **90 %** les kinésithérapeutes interrogés envisagent une procédure spécifique pour informer leurs patients de leur reprise d'activité.

13% d'entre eux hésitent à reprendre leur activité.

Pour 75% d'entre eux la reprise d'activité est liée au fait de disposer des protections nécessaires.



- Oui
- Non, à condition de disposer des équipements de protection individuelle
- Non, je reprendrai même si je n'ai pas les protections nécessaires

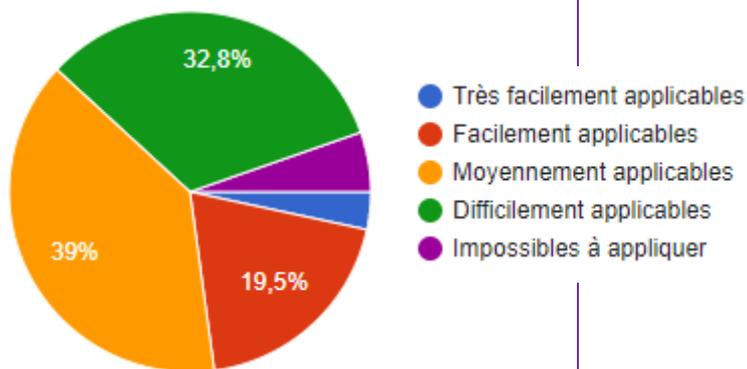


- Oui
- Non

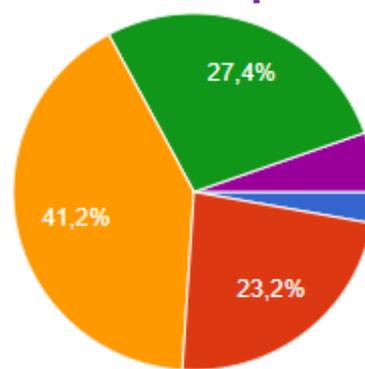
9 professionnels sur 10 estiment qu'il faut une rémunération complémentaire dans le cadre de la reprise (nettoyage des locaux, coût du matériel de protection, ...)

... mais également pour le temps nécessaire au respect des mesures barrières.

## Mesures barrières à respecter au cabinet

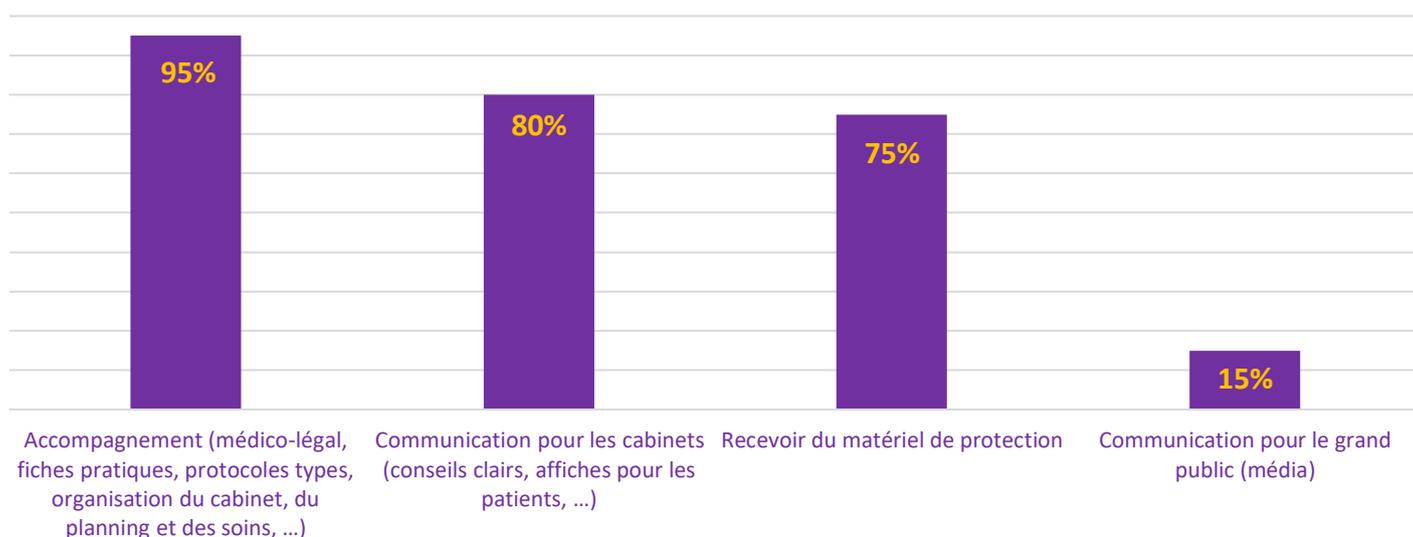


## Mesures barrières à respecter au domicile du patient



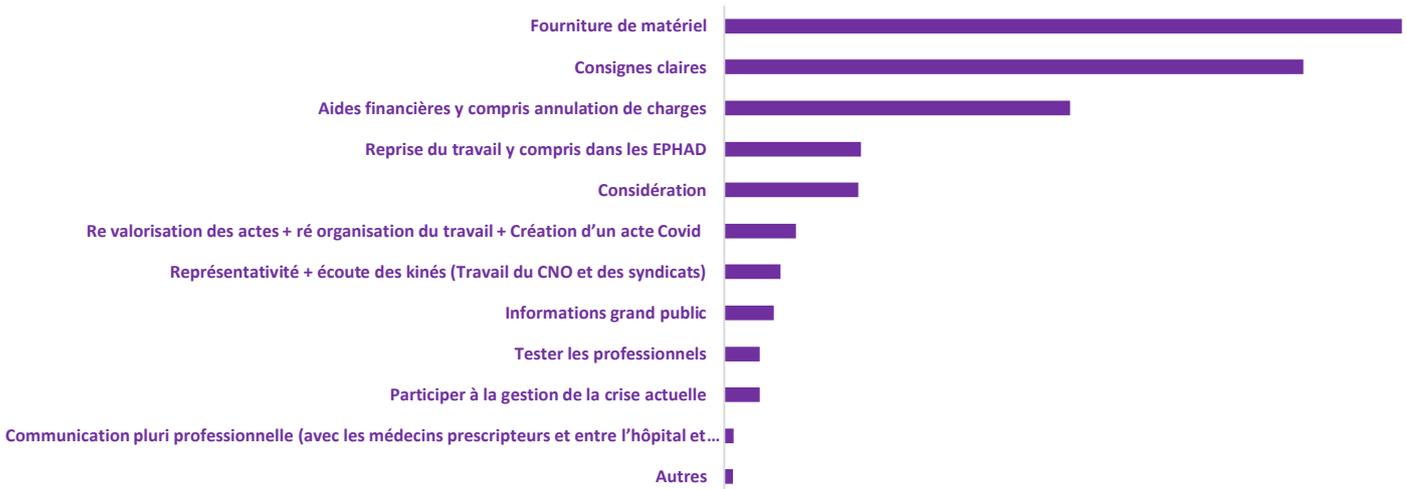
1 sur 6 des kinésithérapeutes interrogés estiment que les conditions de reprise au cabinet seront identiques en zone urbaine et en zone rurale (malgré le déplacement des patients en transports en communs par exemple).

60% des kinésithérapeutes interrogés estiment avoir besoin d'aide pour la reprise de leur activité.

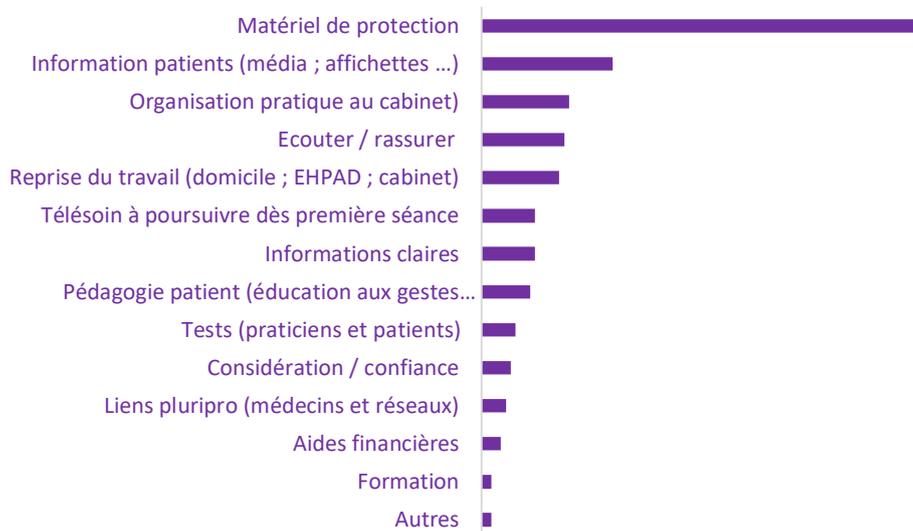


# LES ATTENTES

Les principales revendications sont d'avoir des consignes claires et le matériel nécessaire à une reprise en toute sécurité.



Afin de préparer au mieux le retour des patients dans les cabinets, les kinésithérapeutes interrogés estiment à 40% avoir besoin de matériel de protection adapté.



**LA FFMKR METTRA TOUT EN ŒUVRE POUR  
LES ACCOMPAGNER !**

**Nous contacter** : Sébastien Guérard, Président : 06 03 85 96 28 – [president@ffmkr.org](mailto:president@ffmkr.org)  
Richard Dana, Délégué général : 06 29 69 28 13 – [r.dana@ffmkr.org](mailto:r.dana@ffmkr.org)  
Patricia Calmé, Secrétaire : 01 44 83 46 02 – [p.calme@ffmkr.org](mailto:p.calme@ffmkr.org)  
[www.ffmkr.org](http://www.ffmkr.org)